

■ Politique

Sondage à
Nouméa : le Rump
« perplexe »

Dans un communiqué diffusé hier, le Rassemblement-UMP a fait part de sa « *perplexité* » après la décision de la commission d'investiture de l'UMP de procéder à un sondage pour accorder son soutien, soit à Gaël Yanno, soit à Jean-Claude Briault.

Le Rump propose ainsi à l'UMP d'accorder son investiture seulement « *à l'issue du premier tour des élections municipales (...) à celui des deux candidats [Gaël Yanno ou Gaby Briault] qui aura recueilli le plus grand nombre de suffrages.* »

La semaine dernière, le Rump pointait l'attitude de Gaël Yanno, coupable, d'avoir « *transposé les conflits internes de l'UMP à Nouméa* ». « *Le Rassemblement et ses partenaires s'inscrivent dans une dynamique unitaire autour de Jean-Claude Briault, en préférant avant tout obtenir la confiance des Nouméens, car [le parti] est convaincu que la ville de Nouméa aura un rôle déterminant dans la recherche de la solution consensuelle, dans la France et dans la paix.* »

■ A noter

► **L'association Saint-Vincent-de-Paul** lance un appel aux bénévoles pour la quête de denrées alimentaires. Devant Carrefour et Géant, le samedi 30 novembre de 8 h 30 à 20 heures en continu et le dimanche 1er décembre de 8 h 30 à 12 heures. Devant tous les Casino, Leader Price, Champion, Simply Market, Marché de Ducos, marché de Nouméa : samedi 7 décembre de 7 heures à 20 heures en continu et le dimanche 8 décembre de 7 h 30 à 12 heures.

► **La Croix-Rouge française lance un appel d'urgence aux dons** financiers afin de porter secours aux victimes du typhon aux Philippines. Les dons peuvent être effectués sur le Web : www.croix-rouge.fr ou par chèque à l'adresse de la Croix-Rouge française, délégation de Nouvelle-Calédonie. « Urgence typhon Haiyan » compte BNP – 17939 - 09110 - 0390 35 00133 49. L'intégralité des sommes collectées en Nouvelle-Calédonie sera reversée à la Croix-Rouge des Philippines.

► **L'association Solidarité SIDA-NC** organise, à l'occasion de la journée mondiale contre le Sida, une journée unique en Nouvelle-Calédonie dans le but de promouvoir l'utilisation des arts comme outil de prévention dans la lutte contre le Sida. Dimanche 1^{er} décembre, de 13 h 30 à 21 h 30, au Rex Nouméa, le festival « C no Vlh » : spots, films, comédie musicale et diffusion en avant-première des meilleurs spots du concours de clip organisé en Nouvelle-Calédonie, sur le dépistage du VIH. Pour plus de renseignements, contactez l'association Solidarité SIDA-NC - 21 rue Taragnat, VDC - Tél. : 24 15 17, e-mail : solisida.dir@solisida.nc

■ Environnement. Les habitants de Goro et de l'île Ouen toujours inquiets

Le port de Vale surveillé

Les manifestations et réunions d'information ou de négociations se multiplient autour de l'usine du Sud. Hier, c'est la question du port, où s'éparpillent des résidus de soufre et de charbon, qui était au cœur des préoccupations.

Hier, plusieurs bateaux des habitants de la tribu de Goro et de l'île Ouen ont patrouillé dans la matinée autour du port de l'usine du Sud, en baie de Prony.

Il s'agissait pour eux de protester contre la dégradation des eaux et des fonds marins dans la zone. Et d'arriver par la mer à une réunion de négociation prévue entre le Conseil consultatif coutumier de l'environnement (CCCE) et la direction du port.

Au wharf de l'usine hydro-métallurgique de Vale, les bateaux se relaient pour décharger tantôt du calcaire, tantôt du soufre, tantôt du charbon.

Rigueur. « *Les conditions de déchargement manquent de rigueur* », accuse Robert Atiti, patron de la SAS Goro mines qui réunit les sous-traitants locaux, lesquels n'en sont pas moins des riverains inquiets pour leur environnement. « *Des quantités importantes de soufre et de charbon se retrouvent dans l'eau. Sous le quai lui-même, il n'y a plus aucune vie marine, les coraux blanchissent aux alentours. Quant à la forêt dans le voisinage du convoyeur, elle dépérit et blanchit elle aussi.* »

Hier matin, un bateau de calcaire était en train de décharger pendant qu'un autre, transportant du sou-



Sous le quai de déchargement de Goro, il n'y a plus aucune vie marine selon l'observatoire de l'environnement de la province Sud.

dechargements est soutenu à Vale, malgré l'arrêt temporaire de l'usine.

Pendant ce temps, d'autres habitants du Grand Sud bloquaient le site minier avec des sympathisants de l'USTKE.

Mortalité. La tension est véritablement montée de plusieurs crans au cours des dernières semaines. L'affaire du décrochage du grand tuyau destiné à disperser l'effluent de l'usine avait provoqué des manifestations. En amont, les observations effectuées par l'CEIL (observatoire de l'environnement de la province Sud) dans les baies de Kué et de Port Boisé avaient déjà ali-

menté les inquiétudes. Le corail et la faune y ont beaucoup souffert des fortes pluies de juillet. Dimanche, à la demande des habitants, Cynthia Ligeard, présidente de la province Sud, a tenu une réunion d'information et d'échange à la maison commune de la tribu de Goro. Il y a été question de la mortalité des coraux en baie Kué, de Port Boisé et des pollutions

dans la zone du port de Vale. Selon le CCCE, il est ressorti de la réunion d'hier que Vale allait présenter le 14 décembre un plan de travaux pour nettoyer les fonds marins. Quant aux conditions de déchargement, elles se seraient déjà sensiblement améliorées mais pourraient sans doute l'être encore.

Ph.F.

■ Justice. Seules les associations réclament un préjudice à Vale pour la fuite d'acide

Les institutions manquent à l'appel

Ce matin, l'affaire de la fuite des 40 m³ d'acide (avril 2009) revient devant la cour d'appel. Sans les politiques, les associations écologistes réclament pour la première fois en Calédonie un « préjudice environnemental ».

Un franc symbolique par cm² pollué. Soit 700 millions de francs. Cette somme, réclamée devant la cour d'appel ce matin au titre du « *préjudice environnemental* » dû à la disparition en 2009 de centaines de poissons, dont certains appartenant

à des espèces menacées, n'émane ni de la province Sud ni du gouvernement. Actionnaire pour partie de Vale, la province Sud s'est finalement retirée des débats pour privilégier « *une transaction financière directe* ». Sans témoin.

Une dimension sociétale

Le gouvernement, dont le président Harold Martin avait promis de porter cette affaire devant les tribunaux, ne s'est pas plus constitué partie civile. Seules cinq associations écologistes (EPLP Point Zéro, Codefsud, Action biosphère et Corail vivant) montent au créneau, quatre ans après que 40 m³ d'acide sulfu-

rique se furent déversés dans la baie du Nord (Prony) en raison d'une défaillance de Vale.

Reconnu coupable par la cour d'appel d'avoir pollué le lagon, le géant minier avait été condamné pénalement à 300 000 francs d'amende. Devant la chambre civile de la cour d'appel, le duo d'avocats Aguila-Moresco va tenter d'obtenir « *une réelle condamnation financière qui pourrait faire que Vale tienne enfin ses engagements* ». Face aux conclusions écrites d'un spécialiste parisien de l'environnement embauché par Vale (Me Malik Memlouk) et à la plaidoirie du bâtonnier Yann Bignon, le duo Aguila-Moresco portera la voix des associations écolo-

gistes en donnant une « *dimension sociétale et culturelle* » au dossier. « *Nous demandons une indemnisation qui dépasse l'incident en lui-même*, précise Me Laurent Aguila. *On peut parler de préjudice environnemental d'identité.* » Régis Lafargue, conseiller à la cour d'appel de Nouméa, a écrit un ouvrage sur le « *préjudice culturel* » calédonien. Pour lui, « *l'atteinte à l'environnement ne se réduit pas à une atteinte en termes qualitatifs et quantitatifs à la biodiversité, mais embrasse le "milieu" dans son ensemble : et particulièrement les formes d'expression de la vie humaine au contact de la nature qui l'entoure* ».

Aurélien Lalanne